

Département  
de MOSELLE

Commune d'ABRESCHVILLER

Arrondissement  
de SARREBOURG

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des conseillers  
élus :  
15

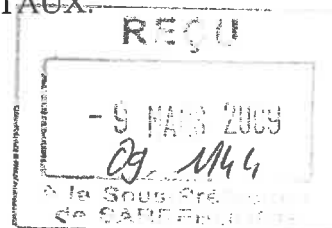
Séance du 04 mars 2009  
Sous la présidence de M. Emmanuel RIEHL, maire

Conseillers en  
fonction :  
15

**Membres présents :** SCHLOSSER, PERNON, PINOT,  
MATHIEU, KREMPP, DUBOIS, MATHIS,  
MARECHAL, MOMBERT, VATAUX,  
FOERSTER, LANTZ, MANGEOL.

Conseillers  
présents :  
14

**Membres représentés :** HENRY pouvoir à VATAUX.



### TARIFS COLUMBARIUM

Le maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 04 février 2009 concernant le projet de création d'un columbarium au cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs de concession de columbarium :

- |                               |   |            |
|-------------------------------|---|------------|
| - 1 case, 2 urnes pour 20 ans | : | 560,00 €   |
| - 1 case, 4 urnes pour 20 ans | : | 1 120,00 € |

Le maire certifie que la présente délibération a été affichée à la porte de la mairie le 05 mars 2009. Tous les membres présents ont signé le procès-verbal.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Abreschviller, le 05 mars 2009  
Le maire, Emmanuel RIEHL

